

DES INVESTISSEMENTS OUI ! MAIS POUR QUELLES PRIORITÉS ?



Fabienne Sentis

Lors du conseil municipal du 10 avril a été votée une dépense de près de 730 000 €.



Laurent Godard

730 000 €, c'est une grosse somme vous dites-vous (et nous aussi !).

En effet, avec 730 000 €, on pourrait facilement au choix :



Cécile Frolet

- Réaménager les cours de toutes les écoles de Voreppe, aménager des espaces variés en lieu et place du tout béton, des espaces calmes, faire entrer la nature et de l'ombre. De nombreuses communes se sont engagées dans de telles démarches qui sont extrêmement positives pour le développement des enfants, les apprentissages, l'apprentissage du vivre ensemble.



Damien Puygriard

- Racheter 5 ou 6 pas de porte pour permettre des loyers raisonnables et l'installation de commerces de proximité au centre-ville ; et ainsi garantir la redynamisation du centre-bourg.



Guillaume Bras

- Amorcer enfin la réelle mutation du pôle de vie du Chevalon : Ecole-Salle des fêtes-Commerces plutôt que sur-investir dans la place Armand-Pugnot dont le projet actuel s'élève à plus de 10 M€ et est loin de trouver l'assentiment des Voreppins.

D'ailleurs, 20 % de cette somme suffiraient largement pour :

- Créer un skate-park, demandé de longue date,
- Embaucher le personnel qui manque pour que tous les enfants soient accueillis à la cantine,
- Aménager des espaces conviviaux, avec des équipements sportifs diversifiés en accès libre dans tous les quartiers,
- Travailler sur les mobilités douces pour que l'on ait envie de se déplacer dans le village sans prendre sa voiture et en toute sécurité,
- Renforcer les plantations d'arbres.

Malheureusement, avec ces 730 000 €, la majorité a décidé de refaire 500 m d'une rue du quartier de Volouise, même pas celle qui passe devant l'école ! Quel est le sens d'une telle opération au milieu d'un quartier résidentiel ? Pour quel gain réel ?

La demande légitime des habitants du quartier sur la régulation de la vitesse et la limitation des passages de véhicules extérieurs au quartier, nécessitait-elle une réponse aussi coûteuse ? Jamais toutes les rues ne pourront être refaites de cette façon, sauf à débours des millions d'euros. N'y-a-t'il pas d'autres rues tout aussi légitimes ? Et comment gérer alors les priorités ?

Malgré tous nos efforts depuis un an, notre voix sur ce sujet n'a pas été entendue et la majorité avance sans aucun discernement en dilapidant des fonds précieux pour l'avenir de notre commune.

SPORT POUR TOUS, PARTOUT !

A Voreppe nos concitoyens sont sportifs. Dès les premières années, jusqu'à des âges avancés.

À travers le dynamisme de nos associations sportives, les actions portées par les services municipaux (piscine et centre communal d'action sociale) nous sommes attentifs à permettre à tous de pratiquer des activités physiques et sportives adaptées aux besoins.



Nos équipements sportifs sont nombreux au regard de la taille de notre territoire : 2 gymnases, 1 piscine, 1 espace sportif avec terrains football, terrains de rugby, tennis, ...

Depuis le début du mandat ces équipements ont été complétés par un nouveau city-stade, suite à la destruction par incendie volontaire de l'ancien, la création des terrains de pétanque et de deux terrains supplémentaires de boules lyonnaises, un terrain basket 3X3 tout à côté du collège, sur l'espace Samuel Paty.

En juin nous aurons le plaisir d'inaugurer le nouveau pôle sportif à l'espace Ernest Pigneguy intégrant le nouveau terrain de basket 3X3 à Volouise, l'implantation de quatre tables de ping-pong ainsi que des modules de fitness, complétés d'une piste « savoir rouler » pour l'apprentissage du vélo pour les enfants. Cet outil, largement soutenu par l'agence Nationale du sport qui en assure le financement à hauteur de 48%, trouvera largement son public comme chez nos voisins de Moirans. Le programme « 5000 terrains » insiste sur la centralisation des implantations à proximité des écoles.

Le terrain sportif de l'école Stendhal est ouvert hors temps scolaire et permet de faciliter les activités physiques dans ce secteur.

Les efforts que nous faisons pour maintenir à niveau tous ces équipements sont conséquents.

Ainsi nous avons établi un diagnostic précis afin de résorber les désordres d'étanchéité du gymnase de l'Arcade et améliorer son fonctionnement notamment en termes d'optimisation énergétique.

Les travaux seront planifiés dès que les services municipaux auront la capacité en ressources humaines de manager le suivi des opérations.

Dans le cadre de la transition énergétique, la régie Voreppe Énergie Renouvelable doit compléter son offre par une implantation de panneaux solaires eau chaude. Dans le cadre de cette réflexion nous avons entrepris un dialogue avec le club de tennis afin d'envisager une mutualisation des structures à construire sur les délaissés de l'ex-terrain de football stabilisé.

Nous avons tous les atouts pour que Voreppe continue à être attractive pour nos sportifs, que ce soit en loisir, en compétition, en club ou non, en équipe ou en solo. Vive le sport à Voreppe !